



OFFRE DE MISSION DE SERVICE CIVIQUE ANTENNE DE PARIS 75 ASSOCIATION ACINA

Service Civique | Paris 75 | Début septembre- octobre 2025 | 8 mois | 24h hebdomadaire

Structure

ACINA a pour mission l'accompagnement socioprofessionnel des nouveaux arrivants (réfugiés, migrants...) en situation de grande précarité en France. L'association se donne pour objectif de contribuer à l'inclusion durable des personnes vivant en squats, bidonvilles, hôtels sociaux, dans des conditions de grande précarité et d'exclusion, par le biais de l'insertion socio-professionnelle. Nos actions visent à sensibiliser, informer, accompagner dans l'accès aux droits, à l'emploi, à la formation, à l'apprentissage de la langue française et au logement, dans une démarche partenariale forte.

ACINA est une association dynamique qui permet à ses équipes d'évoluer dans un environnement bienveillant et de se former régulièrement afin de proposer des projets innovants dans l'accompagnement social.

Description de la mission

Le ou la volontaire en Service Civique participera activement aux activités de l'antenne à travers la co-animation d'ateliers, le renforcement du réseau partenarial, la participation à l'organisation de réunions internes et externes, ainsi que la proposition d'événements en accord avec les projets de la structure. Sous la supervision de la responsable de l'antenne de Paris et d'un·e professionnel·le de l'équipe, le ou la volontaire contribuera à :

- Participer à la création et à l'animation d'ateliers collectifs autour de l'insertion socioprofessionnelle, incluant des interventions avec des partenaires associatifs et institutionnels, ainsi que des sorties « hors les murs » pour différents publics migrants et réfugiés en situation de logement précaire (squats et bidonvilles du territoire du Val-d'Oise) ;
- Contribuer à la mobilisation de partenaires et à la recherche de ressources pour développer des outils d'animation ;
- Soutenir les actions d'accompagnement individuel, en appui aux membres de l'équipe sociale : participation aux démarches, entretiens, suivi des rendez-vous, etc. ;
- Appuyer à la rédaction de notes de suivi et autres documents liés à l'accompagnement ;
- Participer au fonctionnement courant et à la mise en œuvre des projets de l'antenne ;
- Participer aux réunions d'équipe et aux rencontres avec les partenaires ;
- Appuyer à la rédaction de documents de suivi et à l'actualisation d'outils d'évaluation ;
- Participer à des visites de squats et bidonvilles ;
- Contribuer à la mise en place d'activités socio-culturelles avec les personnes accompagnées.

La mission s'effectuera principalement sur les sites parisiens, mais pourra inclure des déplacements ponctuels dans les autres antennes de l'association, dans le cadre des actions menées par l'antenne.

Profil recherché

Aucune formation ou expérience préalable n'est exigée. Ce qui compte, c'est la motivation et l'envie de s'engager pour l'intérêt général.

Cependant, un intérêt pour les thématiques suivantes est apprécié :

- Accompagnement social et lutte contre la précarité
- Migration, inclusion et droits fondamentaux
- Travail d'équipe, autonomie et sens de l'organisation
- Aisance relationnelle et capacité d'écoute
- Maîtrise de base des outils informatiques (Word, Excel, Internet)

Conditions

- Indemnité mensuelle prévue dans le cadre du Service Civique (environ 620€ par mois)
- Tickets restaurant de 8 euros par jour de mission
- Pass Navigo pris en charge à 100%
- Congés prévus selon la réglementation du service civique et les dispositions favorables de l'association
- Accompagnement par un tuteur et accès à des formations civiques et citoyennes

Comment postuler

Envoyez une lettre de motivation (même brève) à : **recrutement@acina.fr**

Mentionnez Service Civique 75 dans l'objet du mail.

Dans cette lettre, vous pouvez nous dire :

- Pourquoi vous souhaitez vous engager en Service Civique,
 - Ce qui vous intéresse dans cette mission chez ACINA en particulier,
 - Et, si vous le souhaitez, quelques éléments de votre parcours (ou éventuellement votre CV).
- Cela reste totalement facultatif et n'est pas un critère de sélection : votre motivation est ce qui compte avant tout.